ORBEIL

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2019

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P. 3 -4

LA VIE COMMUNALE

- URBANISME P. 5
- BATIMENTS P. 5
- TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIES P. 6
- DOMAINE DE VORT – JARDIN DES SENTEURS P 6
- ECOLE, ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE P. 6
- LE TEMPS A L'ECOLE P. 7
- CCAS : LA MUTUELLE COMMUNALE P. 8 – 9
- ETAT CIVIL 2ÈME SEMESTRE 2018 P 9
- INSCRIPTIONS SUR LISTE ELECTORALE P. 9
- NOTRE SECURITE P. 10

MAIRIE

- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES, HORAIRES, PERMANENCES P. 11 – 12
- CONTACTS UTILES P. 12

TARIF DES LOCATIONS DE LA COMMUNE

- SALLE DES FETES P. 13
- MARABOUS D'ORBEIL ANIMATIONS P. 13
- DOMAINE DE VORT P. 14

INFORMATIONS

- GESTION DES DECHETS VERTS P. 15
- PROJET DE COMPOSTAGE PARTAGE P. 16
- DEPOT SAUVAGE INTOLERABLE P 16
- CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES D'INNONDATION P 17
- PIG : AIDES DE L'API POUR REHABILITATION DE L'HABITAT P 17
- ADIL P 18

LES ASSOCIATIONS

- AMICALE LAIQUE P. 19 – 22
- LES SABOTS D'ORBEIL – BOURREE YSSOIRIENNE P. 22
- LES JOURS HEUREUX P. 23
- LE NEZ A TA PORTE P. 24
- LE YOGA DU RIRE P. 25
- PERTHUS PETIT NICE P. 25
- BRICOLES ET FARIBOLES P. 25
- MAISON DE LA NATURE P 26

LES EVENEMENTS ECOULES P. 27 – 29

CALENDRIER DES ATELIERS D'HERBORISTERIE P.30

CALENDRIER DES FESTIVITES P. 31

Directeur de la publication : Gérard GOURBEYRE

Crédits photographiques : BOUSSAT Sandrine, GARDETTE Christelle, GAYDIER Simonne, GIRARD Didier, GOURBEYRE Gérard, MESTAS Chantal, LETELLIER Guy, MONTCULIER Corinne, ROUCHON Gérard, SAUVADET Liliane, les associations de Perthus, ADN, Bricoles et Fariboles, le Nez à ta porte, Orbeil Animation, les Sabots d'Orbeil, les Jours Heureux

LE MOT DU MAIRE

Le mur de soutènement de l'ancien cimetière doit être reconstruit sur environ la moitié de sa longueur, la partie la plus urgente. Plusieurs stèles sont en appui sur ce mur et devront être déposées le temps des travaux. Certaines de ces concessions ne sont plus entretenues et la mairie n'a pas connaissance de tous les ayants droits des concessionnaires.
Cet état de fait nous a incités à mettre en œuvre la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Une cinquantaine de tombes dans l'ancien cimetière ont été répertoriées.
Après délibération du conseil municipal et rédaction d'un procès-verbal décrivant l'état dans lequel se trouvent les concessions, un courrier en recommandé sera envoyé à tous les concessionnaires connus. Après 3 affichages en mairie et au cimetière de un mois entrecoupés de 2 quinzaines sans publication, des affichettes seront posées devant chacune des concessions concernées. Après un délai de 3 ans pendant lequel les concessionnaires et les ayants droits pourront se manifester en mairie pour éviter la reprise, un nouveau procès-verbal sera rédigé. Il notifiera la liste réelle des emplacements repris. Un arrêté du maire sera alors notifié et publié. Un mois après, il sera possible de faire enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires. Les restes des personnes inhumées seront réunis dans un ossuaire.

En 2019, le conseil municipal a également prévu la réfection de la voirie entre les villages de Terreneyre et Beauregard ainsi que des travaux de mises en sécurité au domaine de Vort, sous réserve de l'obtention des subventions demandées. Les travaux de remplacement et d'isolation du plafond de la salle des fêtes prévus en 2018 dans le cadre de l'opération COCON 63 sont programmés pour début 2019, ainsi que le remplacement du support des cloches de l'église.

Sur notre profession de foi, en 2014, nous avions 3 projets dont la compétence à l'époque était communautaire.
La fusion des communautés de communes est intervenue au 1er janvier 2017 pour devenir l'Agglo Pays d'Issoire.
La mise en oeuvre de cette nouvelle structure a pris du temps et j'ai relancé l'Agglo pour connaitre le devenir de nos 3 projets proposés.
1 - la crèche:
L'Agglo est dotée de la compétence facultative, création de crèches pour les communes membres de moins de 10 000 habitants au 1er janvier 2019.
Aujourd'hui sur Issoire, beaucoup de modes de garde différents existent ou sont en projet (assistantes maternelles à domicile, maisons d'assistantes maternelles, micro-crèches, crèches d'entreprises...). Selon la CAF le taux de couverture est satisfaisant, il existe un véritable équilibre entre l'offre et la demande.
Malgré tout, nous restons convaincus que la présence d'une crèche en bas d'Orbeil, serait une structure pratique pour les habitants d'Orbeil, des communes voisines et des habitants du Pré Rond. C'est pourquoi nous demandons une étude diagnostique d'investissement et de bilan financier.
2 - la création d'un foyer logement:
L'API n'a pas compétence en ce domaine. Aussi, la création de cet équipement relève de la seule compétence communale. Il parait compliqué pour la commune de créer cet équipement et surtout de le faire fonctionner.
3 - la réalisation de logements sociaux:
L'API n'a pas repris la compétence que possédaient les anciennes communautés de communes. Un

PLH (programme local de l'habitat) sera lancé l'année prochaine et définira les lieux et les seuils d'intervention de l'API. Nous espérons que la priorité sera donnée aux communes urbaines comme Orbeil qui seront tenues de créer des logements sociaux.

Le dimanche 14 octobre dernier, la commune était à l'honneur dans le cadre des balades du journal La Montagne. Environ 1400 marcheurs ont découvert notre territoire avec des points de vue exceptionnels. Cet événement a nécessité une grande organisation et 130 bénévoles ont participé pour faire que cette manifestation soit une réussite. Je les félicite et je les remercie vivement. Une telle mobilisation prouve que l'on peut compter sur nos bénévoles et nos associations.

Nous sommes à quelques jours de la nouvelle année et je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes en gardant une pensée particulière pour toutes les familles qui connaissent des difficultés et celles qui sont confrontées à des problèmes de santé.

Je vous présente tous mes vœux ainsi que ceux de toute l'équipe municipale. Que 2019 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année pleine de joie, de bonheur, de réussite et surtout de bonne santé.

Afin de bien débuter l'année, je vous invite

Vendredi 11 janvier 2019 à 19 h00
à la salle des fêtes au Chauffour

pour la présentation des vœux du Maire,
pour la présentation des associations et de leurs activités par leurs Présidents aux nouveaux habitants
et bien sûr pour le pot de l'amitié.

Gérard GOURBEYRE

LE 12 OCTOBRE : REMISE DE DIPLOMES AU COLLEGE DES PRES

Une cérémonie a été organisée au collège des Prés à Issoire au cours de laquelle certains jeunes de la commune se sont vus remettre le Diplôme National du Brevet et le Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile (PSC1 – prévention et secours civiques de niveau 1).

LE 11 NOVEMBRE :

Le centenaire de l'armistice a été l'occasion de réunir de nombreux orbeillois afin de rendre hommage aux poilus de la première guerre mondiale.
La participation des enfants de l'école a une fois de plus été remarquée grâce à leur implication dans le déroulement de la cérémonie.
Merci à tous de votre participation

LA VIE COMMUNALE

URBANISME

URBANISME

Comme il faut un permis pour construire une maison ou tout autre bâtiment, il faut également déposer un dossier de déclaration préalable pour les travaux d'agrandissement, de modification d'ouvertures, de ravalement de façade, réfection de toiture, remplacement des tuiles ou une cabane de jardin de plus 20 m^2.

Rappel :

Pour les clôtures, une déclaration préalable et une demande d'alignement doivent être déposées en mairie. La plupart du temps ces déclarations sont oubliées.

Pour tout type de travaux qui nécessitent l'occupation du domaine public (pose d'un échafaudage sur un trottoir ou pose de matériaux pendant le temps des travaux), il est nécessaire de demander l'autorisation à la mairie qui établira un arrêté.

Pour une intervention de raccordement sur la voirie (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, téléphone, basse tension électrique) une demande de travaux devra être faite en mairie. Seule une entreprise agréée par les différents syndicats ou la commune pourra réaliser ces types de travaux. Un arrêté sera délivré le temps de l'intervention. Dans le respect du bon voisinage, il n'est pas interdit de prévenir ses voisins pour la gêne occasionnée.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez prendre contact avec la mairie ou l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE qui instruit les permis de construire : Madame Nadine FAIDIT ou Monsieur Eric DE CECCO au 04.73.55.90.48 poste 410.

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal entre dans sa dernière phase. Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes du Chauffour le 22 octobre 2018 afin d'informer les propriétaires des grandes lignes de ce plan.

Deux expositions d'information ont également eu lieu dans toutes les mairies concernées. Pour Orbeil, elles ont eu lieu du 2 au 22 juillet 2018 et du 29 octobre au 11 novembre 2018.

Au cours du 1er trimestre 2019, une enquête publique dans chacune des mairies concernées et au service urbanisme de l'Agglo Pays d'Issoire sera ouverte pendant un mois et permettra à tous les propriétaires de venir s'informer et prendre connaissance du nouveau règlement. Ils auront aussi la possibilité de déposer leurs observations.

BATIMENTS

Salle des fêtes :

Le remplacement des 2 portes d'entrée et des 3 issues de secours de la grande salle des fêtes a été effectué par l'entreprise BF Menuiserie les 17 et 18 décembre 2018.

Les travaux d'isolation et de remplacement du plafond seront réalisés par l'entreprise PERETTI pendant le mois de février 2019 dans le cadre de l'opération Cocon 63.

Des travaux de peinture (soubassement de la grande salle, cuisine, couloir) seront réalisés par les employés communaux pendant ce mois de février. Ils réaliseront également le remplacement des luminaires dans la grande salle. La grande salle des fêtes ainsi que la cuisine seront donc indisponibles pendant tout le mois de février. Aucune location et aucune mise à disposition aux associations ne pourront être consenties.

Subventions bâtiments

Des aides de la Région dans le cadre du plan en faveur de la ruralité, de l'Etat dans le cadre du soutien à l'investissement public ainsi que du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal ont permis le remplacement des menuiseries de la salle panoramique du domaine de Vort, des menuiseries de l'ancien presbytère et des portes de la grande salle des fêtes.

Thierry RAYNAUD et Laurent BRUNO

TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIES

Sous réserve de l'obtention des subventions, le conseil municipal prévoit d'inscrire au budget 2019 la réfection des chemins suivants :

- Chemin des Vignes au Chauffour
- Chemin de Champ Gourlu
- Chemin Terreneyre-Beauregard et Beauregard-Naves

Gilles GUERET et Fréderic BOUILLAND

LE DOMAINE DE VORT- JARDIN DES SENTEURS

Des travaux de mise en conformité seront effectués sur le site de Vort prochainement.
L'association « Les herbes sauvages » organise des ateliers dans la salle d'activités une fois par mois. Vous trouverez à la fin de ce bulletin le calendrier des ateliers d'herboristerie qui entrent dans le cadre des nouvelles animations et des visites au jardin des senteurs.
Bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2019.

Gisèle VIDAL et Christelle GARDETTE

L'ECOLE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

La rentrée n'est pas si loin et pourtant les fêtes de fin d'année se profilent déjà. Nous voilà à attendre le Père Noël …

A l'école :
Cette année nous n'avons pas encore pu mettre en place le nouvel équipement informatique et pour cause, nous avons pu bénéficier d'une commande groupée organisée par l'API qui nous permettra d'obtenir des subventions importantes afin de pouvoir mieux nous équiper (nous aurons plus de matériel pour le même prix).

Au restaurant scolaire :
Les nouveaux horaires et le départ des communes voisines permettent désormais à nos enfants de déjeuner tranquillement sur un temps plus important.
La nouvelle facturation comprend aussi le temps de garderie. Soyez indulgents sur le retard de facturation car il a fallu à nos employés de mairie le temps de prendre en compte tous les QF (que certains parents ont tardé à nous faire parvenir). De plus nous savons désormais que la compétence périscolaire sera transférée à l'API dès janvier 2019. Il y aura alors plus de transparence de paiement puisque vous recevrez deux factures distinctes (une pour le restaurant et une pour la garderie).

Le service de repas hors restaurant scolaire:
Suite à l'enquête, un petit nombre de personnes sont intéressées par ce service. Dès janvier 2019 celles-ci pourront venir récupérer leurs repas préparés par la cuisine du restaurant scolaire au coût de 6 €. La commande des repas devra impérativement être passée le jeudi avant 10 heures pour la semaine suivante. La récupération du repas se fera entre 11h et 11h30 chaque jour. Il faudra prévoir des récipients pour ce faire (pour chaque denrée).
Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Mireille GAYARD et Elisabeth TIXIER

LE TEMPS A L'ECOLE

Les écoliers à la maison de retraite

Vendredi 30 Novembre, la classe de grande section et de CP est allée passer l'après-midi à la maison de retraite de la Providence à Issoire.
Pour commencer, nous avons fait le tour des personnes pour leur dire bonjour. Nous avons serré des mains et nous leur avons fait des bisous.
Ensuite, on a chanté : Alouette, une chanson douce, pirouette cacahouète, mon âne, Meunier tu dors et à la volette.
Certaines mamies et papis ont chanté avec nous, surtout Simone qui connaissait les chansons par cœur et qui chantait très bien. Elle nous a même chanté une chanson toute seule !
Aurore, une stagiaire, a joué de l'accordéon et nous étions allongés sur des couvertures autour d'elle. C'était un moment très agréable.
Puis, nous avons chanté « joyeux anniversaire » pour les personnes âgées et nous avons mangé un gâteau délicieux aux amandes et à la framboise, avec de l'oasis.
Pour finir, nous avons distribué un dessin à chacun, en expliquant ce que nous avions dessiné.
On a remarqué que les résidents ne comprenaient pas toujours bien ce qu'on leur disait parce qu'ils sont très vieux, que certains ont perdu la mémoire à cause de la maladie d'Alzheimer ou parce qu'ils n'entendent pas bien ou qu'ils ne voient plus très bien non plus.
Certaines mamies avaient des doudous, d'autres étaient assises dans des fauteuils roulants parce qu'elles ne pouvaient plus marcher. Certains tremblaient et avaient du mal à manger leur gâteau.
En tous cas, ils étaient très contents de nous voir et ils ont beaucoup applaudi quand on a chanté.

Et nous, cette après-midi nous a beaucoup plu et nous avons hâte d'y retourner pour faire des jeux avec les personnes âgées.

Les élèves de la grande section et du CP de l'école d'Orbeil

CCAS : LA MUTUELLE COMMUNALE

Pourquoi une Mutuelle Communale ?
On constate qu'aujourd'hui, 4,5 millions de français renoncent aux soins à cause de multiples facteurs comme l'augmentation du chômage, la faible revalorisation des retraites, la difficulté d'accéder au premier emploi, les tarifs élevés et l'augmentation constante des complémentaires santé, etc.

Face à ce constat alarmant, le contrat de la Mutuelle Communale a été créé et négocié auprès de plusieurs mutuelles. La Mutuelle Communale a pour objectif d'offrir aux communes un outil social et responsable permettant à leurs administrés de bénéficier d'une couverture de qualité à des prix très avantageux. Mettre en place la Mutuelle Communale, c'est d'abord adhérer à un état d'esprit : celui de permettre à tous de se soigner à moindres coûts. **C'est un geste citoyen fort.**
Avec la Mutuelle Communale, la municipalité propose une politique sociale innovante et dynamique qui ne pèse ni sur le budget de la commune, ni sur celui du contribuable. La Mutuelle Communale s'impose par la qualité de ses prestations comme un partenaire pertinent auprès des services et des acteurs sociaux de la commune. Grâce à la Mutuelle Communale, les élus locaux ont désormais la possibilité de s'engager pour l'accès à la santé pour tous.

Qui peut être concerné par la Mutuelle Communale ?
La Mutuelle Communale est à destination de tous les habitants, notamment des jeunes sans emploi, séniors, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi employeurs et certains salariés en CDI temps partiel ou plus généralement toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) et souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Les avantages supplémentaires de la Mutuelle communale :
Une aide au sport
Le sport c'est la santé. En plus d'être un vecteur de lien social important, une activité sportive régulière contribue à nous maintenir en bonne santé. La Mutuelle Communale encourage ses adhérents à pratiquer un sport en participant au remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € par an et par personne figurant au contrat. Par exemple, une famille de 5 personnes, toutes licenciées dans des clubs sportifs, recevra chaque année 200 € de participation.

Aider les clubs sportifs de la commune. Lorsqu'un adhérent est licencié d'un club sportif de la commune, la Mutuelle Communale lui offre 30 € en bon d'achat afin de l'aider dans l'achat d'équipement sportif. Cette aide est allouée une seule fois. Par exemple, un club sportif de la commune dont 15 de ses licenciés sont adhérents à la Mutuelle Communale recevra 450 € en bons d'achats.

MUT'COM
Mut'Com est une association loi 1901, à but non lucratif, qui a pour vocation de négocier et de discuter, dans l'intérêt de ses adhérents, tout contrat de protection sociale ou autres.
La qualité de vie et le pouvoir d'achat sont au cœur de la démarche de Mut'Com. Mut'Com développe entre ses membres un esprit de solidarité conforme à la tradition mutualiste. Mut'Com est souscripteur de contrat La Mutuelle Communale. Chaque adhérent à la Mutuelle Communale devient automatiquement membre de l'association. Mut'Com dispose d'un fonds de solidarité. Association déclarée sous le N° W332020042.

Que propose la Mutuelle Communale ?
La Mutuelle communale est destinée aux administrés d'une commune par la mise en place d'une plateforme de complémentaire santé.
Ainsi, il est mis en place une grille de prestations adaptées au libre choix de l'administré afin qu'il bénéficie d'une couverture santé adaptée à sa situation et ajustée à celle-ci.
La souscription du contrat ne donne pas lieu à une sélection médicale et à l'établissement

d'un questionnaire de santé. L'administré n'effectue pas d'avance d'argent grâce à la carte du tiers payant, et aucune condition d'âge n'est requise.
La gestion du contrat et les remboursements peuvent être effectués grâce à un espace internet dédié.
La Mutuelle Communale est donc ajustée aux besoins profonds des administrés, privés d'une couverture complémentaire santé, désireux de pouvoir bénéficier efficacement de l'accès aux soins et à une meilleure santé.

Un bureau à Issoire :
Voir les coordonnées sur le formulaire de demande de devis gratuit ci-joint.

Les membres du CCAS

ETAT CIVIL 2EME SEMESTRE 2018

NAISSANCES :

Le 28 juin 2018
Nathan CROS
à BEAUMONT

Le 10 octobre 2018
Martin CHAMBAREAU
à ISSOIRE

Le 30 novembre 2018
Naëlle, Louise COCHET
à ISSOIRE

Le 10 décembre 2018
Tiago, Paulo, Patrice ALLAIS DOS SANTOS
à ISSOIRE

MARIAGES :

Le 21 juillet 2018
Brice, Guillaume FOGOLA
et Deborah, Myriam BESNIER

Le 25 août 2018
Melvin ARCHIMBAUD
et Elodie BARRAT

Le 1er septembre 2018
Benoit, Michel MARTIN
et Natacha TIXIER

Le 1er septembre 2018
Régis, Jean-Marc CHAMP
et Arnaud, Dominique, Fabienne BODIN

Le 15 septembre 2018
Damien, Franck HOARAU
et Marie-Claire, Monique, Françoise DUSSOURD

TRANSCRIPTIONS DE DECES :

Le 24 juillet 2018
Daniel SAUTEREAU
à ISSOIRE

Le 4 août 2018
Serge, Henri BALLET
à ISSOIRE

INSCRIPTIONS SUR LISTE ELECTORALE

En raison des nouvelles modalités d'inscriptions sur les listes électorales, la date limite pour les élections européennes est fixée au 30 mars 2019. Se présenter en mairie aux heures d'ouverture muni d'une carte d'identité ou d'un passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de un an) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

NOTRE SECURITE

Cet été, nous avons mis en place 6 panneaux « Voisins Vigilants » (2 à Orbeil, 1 à Naves, Perthus, Chauffour, Barsou). Nous avons eu beaucoup moins d'événements délictueux à déplorer cet été. Nous devons néanmoins rester vigilants. Nous ferons un petit rappel dans le bulletin de l'été 2019 sur des conseils préventifs concernant votre sécurité au quotidien. Je profite pour remercier l'ensemble des référents sécurité pour leur implication dans le dispositif sécurité. Ils restent à votre disposition pour des conseils et tout signalement de faits qui vous paraît suspect. Donnez-leur le maximum de renseignements et éventuellement des photos sur ces faits.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2019 à vous et à vos familles.

Bernard MERLEN

Mise à jour de la liste des Référents Sécurité

Responsable Sécurité : Bernard MERLEN tel : 06 85 15 73 64

Orbeil :
Jean Bernard CLODORE tel : 06 62 72 88 26
Patrick GENTES tel : 06 73 30 34 92

Le Chauffour :
Yves VERMOREL tel : 07 63 10 55 03
Laurent COTTEL tel : 06 40 13 45 73

Naves :
Daniel CHEVALIER tel : 06 6875 09 21
Bernard MARTIN tel : 06 86 81 80 48

Perthus :
Thierry RAYNAUD tel : 06 76 63 86 41

Beauregard :
Frédéric DANGLADES tel : 06 71 00 07 57

Paille :
Franck GRAND tel : 06 26 93 22 21

MAIRIE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1, Rue des Ecoles - 63500 ORBEIL
Tél. : 04.73.89.19.16
Fax : 04.73.89.08.49
Adresse mail : mairie.orbeil@wanadoo.fr
Site Internet : www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h.

PERMANENCE DES ÉLUS

Secteur	Responsable	Suppléants	Permanences en mairie
Administratif	Gérard GOURBEYRE Maire		Tous les jeudis de 17h00 à 18h00
Bâtiments communaux et urbanisme (*)	Thierry RAYNAUD Premier adjoint	Bruno LAURENT	Tous les lundis de 17h30 à 18h00
Voirie urbaine et rurale, réseaux	Gilles GUERET Deuxième adjoint	Frédéric BOUILLAND (voirie) Adrien VIALON (espaces verts)	Tous les vendredis De 17h00 à 18h00
Ecole, accueil périscolaire et affaires sociales	Mireille GAYARD Troisième adjoint	Elisabeth TIXIER	Assure les remplacements et sur rendez-vous
Domaine de Vort	Gisèle VIDAL Quatrième adjoint	Christelle GARDETTE	Assure les remplacements en cas d'absence du maire, du premier et du deuxième adjoint

(*) Pour toutes les affaires d'urbanisme (demande de permis de construire, renseignements et certificats d'urbanisme, etc.), veuilllez **impérativement** vous adresser à Thierry RAYNAUD les lundis à partir de 17h30.

ÉCOLES

Téléphone groupe scolaire : 04.73.55.59.27
Adresse mail : ecole.orbeil.63@ac-clermont.fr

RÉSERVATIONS DE LA SALLE DES FÊTES

Adresse de la salle : Chemin d'Ybois, Le Chauffour, 63500 ORBEIL
Téléphone (mairie) : 04.73.89.19.16
(lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DOMAINE DE VORT

Gîte de séjour, location de salles pour formations et séminaires

Adresse :	Domaine de Vort 63500 ORBEIL
Téléphone et fax :	04.73.89.53.12
Portable :	06.08.00.03.43
Adresse mail :	vort.orbeil@wanadoo.fr
Site Internet :	www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

AGGLOMÉRATION DU PAYS D'ISSOIRE

Adresse :	7ter Boulevard André Malraux 63504 ISSOIRE cedex
Téléphone :	04.15.62.20.00

CONTACTS UTILES

- **SUEZ :**
  Service Clients : N° Cristal : 04 2010 2020 (prix d'un appel local)
  (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00)
  En cas d'urgence : N° Cristal : 0 977 401 135 (prix d'un appel local)
  Vous voulez tout savoir sur votre eau ? Rendez-vous sur : www.toutsurmoneau.fr
  Des informations locales sur l'eau et des services en ligne pour faciliter vos démarches 24h/24.
- **ENEDIS Urgence dépannage électricité :**
  En cas de panne sur le réseau électrique : 09 726 750 63
- **ORANGE :** En cas de panne ou dysfonctionnement : 3900 (pour les particuliers)
- **Gendarmerie :**
  En journée de 8h à 19 h : 04.73.89.80.80 (gendarmerie d'Issoire)
  Urgences 24H/24 : 17 (Centre opérationnel de Clermont-Fd)
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Lyon** 04.72.11.69.11
- **« Allô service public »** 3939 (*)

et le portail internet de l'administration française : www.service-public.fr informent l'usager sur les sujets de la vie quotidienne et l'orientent vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

(*) le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30. (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

- **CABINET D'INFIRMIERES D'ORBEIL**
  12, Route d'Issoire – Le Chauffour – 63500 ORBEIL Tél : 04.73.89.68.53
  Les infirmières tiennent une permanence à leur cabinet du Chauffour tous les lundis de 8h à 10h sauf les jours fériés.
- **TAXI D'ORBEIL** Tél : 04.73.55.92.74
- **Centre d'appel des plaintes de l'Agence nationale des Fréquences**
  (pour signaler les perturbations de la réception de la TNT) : 0970 818 818 (prix d'un appel local)

TARIF DES LOCATIONS

Le tarif des locations a été fixé par délibération du Conseil Municipal le 5 juillet 2018. Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents). La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits. Pour 2019, le tarif de la salle des fêtes reste inchangé.

SALLE DES FETES – TARIF AU 1ER JANVIER 2019 (DÉLIBERATION N° 2 DU 5 JUILLET 2018)

Bénéficiaires	**Grande Salle**	**Petite Salle**	**Cuisine**	**Forfait location GS+PS+C**
Particuliers habitant la commune et agents communaux	158 €	63 €	35 €	216 €
Particuliers hors commune	347 €	148 €	80 €	500 €
Associations de la Commune d'Orbeil Amicale Laïque, Les Jours Heureux, Orbeil Animation, Les Sabots d'Orbeil-Bourrée Yssoirenne, Association des Chasseurs, Bricoles et Fariboles, Associations des Jeunes, Collectif le Pied en dedans,.	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations des communes d'Aulhat-Flat, Brenat, Saint-Babel et Saint-Yvoine	200 €	105 €	48 €	
Forfait ménage	63 €	32 €	47 €	132 €
Caution pour les deux salles	500 €	500€		

Location à la demi-journée en semaine (les lundis, mardis, mercredis et jeudis)	**Grande salle**	**Petite salle**
Particuliers et associations extérieures à la commune pour faire des réunions en semaine	168 €	75 €
Habitants de la commune et agents communaux en semaine	95 €	43 €
Forfait ménage	63 €	32 €
Caution pour les 2 salles	500 €	500 €

Location un soir par semaine (sauf les week-ends) aux associations et intervenants privés extérieurs à la commune pour la pratique d'activité régulière, de septembre à juin.	Grande salle	Petite salle
Tarif pour la saison :	1.622 €	883 €

MARABOUS DE L'ASSOCIATION ORBEIL ANIMATION

Deux toiles de tente de 35 m2 chacune sont disponibles.

Pour les habitants de la commune	30 € par marabou
Pour les associations de la commune	gratuit

DOMAINE DE VORT – TARIF AU 1ER JANVIER 2019 (DÉLIBERATION N° 3 DU 5 JUILLET 2018)

Le chauffage est refacturé aux locataires en fonction de la consommation réelle de gaz mesurée par le compteur volumétrique.

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents).

La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits.

SALLE DU CÈDRE : UNIQUEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Salle avec cuisine **Accueil : 50 personnes**	Week-end (du vendredi au lundi)	A la journée les mardi, mercredi et jeudi
Particuliers habitant la commune et agents communaux	160 €	80 €
Particuliers et associations hors commune	240 €	135 €
Forfait ménage	150 €	150 €
Caution dégât matériel	500 €	500 €
Caution ménage	150 €	150 €

POUR LES GROUPES

Location sans chauffage **Forfait 10 personnes**	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	1 semaine	Pers. suppl. par nuit
Gîte simple (avec cuisine mais sans salle panoramique, ni salle supérieure)	364 €	440 €	506 €	581 €	949 €	15,50 €
Gîte avec cuisine et salle panoramique personnes extérieures à Orbeil	627 €	713 €	753 €	826 €	1 153 €	15,50 €
Gîte avec cuisine et salle panoramique habitants d'Orbeil et agents communaux	407 €	481 €	506 €			15,50 €
Gîte avec cuisine, salle panoramique et salle supérieure pour les extérieurs	827 €	897€	920 €	980 €	1 315 €	15,50 €
Gîte avec cuisine, salle panoramique et salle supérieure habitants d'Orbeil et agents communaux	518 €	594 €	624 €			15.50 €

POUR LES COLONIES – GÎTE AVEC CUISINE ET SALLE PANORAMIQUE

Location en semaine **Hors week-end**	**1 nuit**	**2 nuits**	**3 nuits**	**4 nuits**	**1 semaine**	**Pers. suppl. par nuit**
Tarif hors week-end (*)	199 €	346 €	483 €	588 €	887 €	11,50 €

(*) Pour 2 semaines complètes avec week-end, compter 2 semaines + le tarif de 2nuits : 1 774 € + 346 € = 2 120 €

- Caution pour dégâts matériel 1.000 €
- Caution pour ménage 250 €
- Draps de dessus en supplément 2 € ou possibilité d'apporter son couchage
- Forfait ménage :
  - Chambres et rez de chaussée 160 €
  - Gîte + salle panoramique 210 €
  - Gîte + les 2 salles 260 €
  - Spécial colonies 10 % du montant de la location (min. 100 € - max 300 €) (si la colonie ne dispose pas de personnel d'entretien)

TARIF INDIVIDUELS ET SEMINAIRES

- Hébergement à la nuit, par personne
  - 1 personne par chambre 20,40 €
  - 2 personnes par chambre 15,30 €
- Séminaires (salle + matériel) 102 €

GESTION DES DECHETS VERTS

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 9 % des décès par an ;
- réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.

Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :

génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :

14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)

3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS *vos déchets verts*

Arrêtez de vous enflammer !

Information et recommandations à l'attention des particuliers

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts **est peu performante** et polluante d'autant plus que les végétaux sont humides.

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.

DÉCHETS VISÉS

Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, *valorisez les !*

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes, pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols, évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de la laisser finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE

Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région.** Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Source : www.sinoe.org

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Projet de compostage partagé

C'est un compostage collectif au plus près des habitants.
Les installations (composteurs) sont collectives et installées dans les bourgs, les villages, ou encore aménagées une zone dans les rues d'un lotissement.
Les foyers participants sont volontaires et s'impliquent dans la gestion du composteur.
C'est aux collectivités que revient la mise en place et le suivi des sites.
Pourquoi développer le compostage partagé ?
Pour répondre aux obligations règlementaires concernant la forte réduction de la matière organique dans les O.M.R. (ordure ménagère résiduelles), obligation de tri à la source des biodéchets pour tous en 2023, réduire les tonnages à stabiliser et donc à enfouir, maitriser les coûts de collecte et de traitement.
L'accompagnement du compostage par des compétences reconnus : guides composteurs, maitre composteur (employés du SICTOM) et minimum deux référents de site (riverains) se relayant dans le contrôle de la pratique de compostage 2 à 3 fois par semaine.
Une formation des référents et des agents municipaux qui seront amenés à intervenir sur le projet de compostage.
Quelques chiffres, on trouve entre 36 et 47% de biodéchets dans les OMR soit en moyenne 86 kg par an et par habitant.

Le composte peut être récupéré par les riverains pour leurs jardinières, leurs potagers ou par la commune pour les parterres de fleurs et les jardinières aussi. Le compostage partagé permet de recréer des liens entre riverains.
Nous envisageons d'installer des composteurs partagés sur la commune avec la participation active de bénévoles qui pourront les faire fonctionner efficacement.
Des réunions préparatoires seront organisées au cours desquelles les personnes intéressées pourront réfléchir sur les lieux d'implantation et les volontaires pourront s'inscrire.

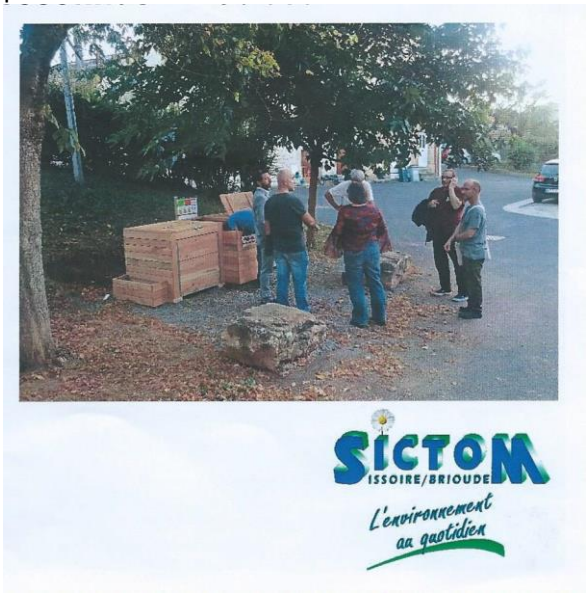

Depot sauvage intolerable

Il était pourtant si facile de déposer ce canapé à la déchetterie au lieu de le jeter dans le fossé en bas du chemin du Rossignol à Perthus …

Pour info : La déchetterie d'Issoire est située Rue Alexandre Vialatte dans la ZI des Listes.
Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h (horaires d'hiver de octobre à mars) et 8h à 19h (horaires d'été de avril à septembre.
Fermée le dimanche.

CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES D'INNONDATION

Dans le cadre de la révision du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 et de la révision du PGRI (Plan de Gestion des Risques d'inondation), le comité de bassin Loire-Bretagne fait savoir qu'une consultation du public a lieu du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019.
Les documents de la consultation sont téléchargeables sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr .
Les citoyens peuvent y déposer leurs observations et leurs réponses en ligne.
Les observations recueillies seront étudiées par le comité de bassin et les services de l'Etat qui établiront avant fin 2019 une version définitive des questions importantes pour le SDAGE et le PGRI 2022-2027. Le SDAGE et le PGRI s'imposeront à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire.

PIG (PROGRAMME D'INTERET GENERAL) : DES AIDES FINANCIERES POUR VOS TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HABITAT AVEC L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Il s'agit d'un programme incitant à l'amélioration et la réhabilitation de logements en milieu rural ou urbain. C'est un dispositif territorialisé destiné à l'amélioration de l'habitat privé.
Quels travaux sont concernés ?
Travaux de rénovation des logements dégradés (électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb…).
Travaux de rénovation ou de remise en service de logements vacants sur le secteur locatif ou en accession à la propriété.
Travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, occupant leur logement.
Travaux liés aux économies d'énergie (isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire…).
A qui s'adressent les aides financières ?
Vous êtes propriétaire occupant : c'est votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de ressources ne doit pas dépasser un certain plafond.
Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer : Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 9 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.
Les conditions générales d'attribution :
Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans.
Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des partenaires financiers.
Ne tardez pas à en profiter. Cette opération est mise en place jusqu'en septembre 2021.
La marche à suivre :
Contactez l'Agglo Pays d'Issoire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet.
L'Agglo Pays d'Issoire mandate SOLIHA pour une visite de votre logement.
SOLIHA vous conseille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches.
Votre contact :
Audrey EXPERTON
Pole Mobilité et Cadre de Vie
Amarante
3bis rue Jean Bigot
63500 ISSOIRE
Tél : 04.15.62.20.01
Mail : audrey.experton@capissoire.fr
Site internet : capissoire.fr

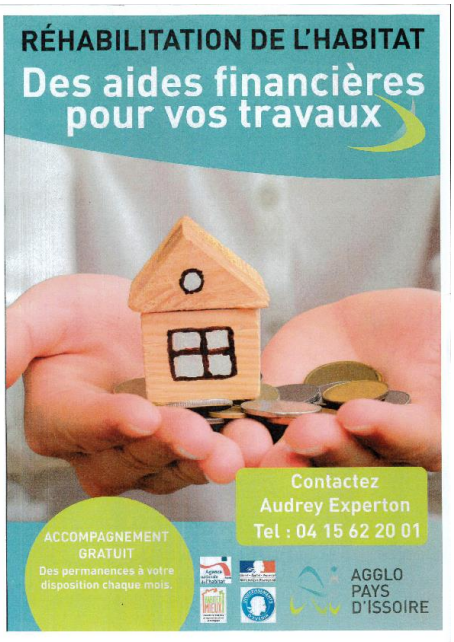

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme

INFO→ ÉNERGIE

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques :
Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie…
dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75
contact@adil63.org **www.adil63.org**

Membre du réseau FAIRE

LES ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAIQUE

LE MOT DU PRESIDENT

L'Amicale Laïque a débuté l'année 2018-2019 le 31 août avec son assemblée générale à l'issue de laquelle un nouveau bureau a été élu.
Toutes les sections ont repris leur activité début septembre.
Avec l'aide de la municipalité, qui les accompagne en pédibus, nous pouvons accueillir une quinzaine d'enfants dans les sections Judo et Modélisme.
Une nouvelle section a également vu le jour : La Généalogie, animée par Jean Pierre, le lundi de 18h à 20h.
Toute l'actualité de l'amicale est disponible sur son blog (orbeil-amicale-laique.over-blog.com) ainsi que sur sa page Facebook.
Cette année, Marc BOUGHON n'a pas souhaité continuer en tant que président. Pendant treize années, il a toujours fait preuve de bonne humeur et de disponibilité pour le bon fonctionnement de l'Amicale.
Personnellement et au nom de tous les amicalistes, je tiens à remercier Marc pour tout ce qu'il a apporté à l'Amicale. Marc reste bien sur un membre actif, qui sera toujours d'une aide précieuse au bon déroulement de nos activités.
A vous tous, à vos proches et à tous ceux qui vont sont chers, le conseil d'administration et tous les amicalistes, se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs veux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Didier GIRARD

SECTION GENEALOGIE

Depuis le début de l'automne, un petit groupe de passionnés découvre avec l'aide de Jean Pierre et Henri, les joies de la généalogie. Après avoir maitrisé le logiciel et s'être promené dans les différentes bases de données des archives, chacun construit son arbre familial avec parfois quelques surprises avant de passer plus tard à un projet collectif.

Jean Pierre

SECTION JUDO :

C'est bien reparti au judo.
Une nouvelle saison a démarré au mois de septembre avec une dizaine de judokas qui s'entraînent tous les mardis au Dojo de l'Amicale Laïque d'Orbeil situé au foyer Pierre FOURY au Chauffour. Ces jeunes adeptes âgés de 6 et 7 ans s'entraînent régulièrement tous les mardis de 16h30 à 18h00 sous la houlette de Jean-Claude GIOVINAZZO qui nous signale que tous ont passé et réussi l'examen du grade supérieur à la fin du mois de novembre. Bravo à tous ces petits judokas qui font honneur au Judo et à leur club de l'Amicale Laïque d'Orbeil.

Jean Claude

SECTION TENNIS DE TABLE

Pour sa 10ème année la section tennis de table de l'Amicale attaque la saison avec 11 joueurs et présente 2 équipes au championnat départemental ; une équipe Promotion d'excellence composée des joueurs champions de la région AURA Ouest Honneur de la saison dernière et une équipe Honneurs de 5 joueurs dont 2 nouveaux. En réserve 2 joueurs.
Des joueurs participent au critérium individuel, un départemental et un régional ouest où ils se sont souvent classés très honorablement.
La section est présente dans la commission tennis de table de l'UFOLEP départemental, ainsi qu'aux diverses manifestations de tennis de table organisées par l'UFOLEP.
Nous nous retrouvons tous les lundis ou mardis à la salle des fêtes du Chaufour, à partir de 18h. pour l'entrainement et les rencontres officielles.

Jacques

SECTION GYMASTIQUE

Depuis de nombreuses années, la section gymnastique de l'Amicale Laïque propose 2 heures de cours par semaine pour les adultes femmes et hommes : le mardi de 10h30 à 11h30 et le mercredi de 18h à 19h.

Ce dernier horaire doit permettre aux personnes actives de prendre un moment de détente après le travail, et de faciliter la rencontre des diverses tranches d'âge. Il reste de la place, et vous pouvez venir tester gratuitement une séance. Rendez-vous le 9 janvier 2019 à 18h au Foyer Pierre Foury, Le Chauffour, ou le 8 janvier 2019 à 10h30, pour le début du 2ème trimestre de la saison 2018-2019.

Tarif : 35€/trimestre –> donne droit aux 2 cours de gym par semaine.

L'affiliation à l'Amicale Laïque est de 24€ pour la saison, assurance et carte Ufolep incluses. *Liliane*

SECTION MODELISME

Section modélisme JEUNES

Le 24 juin, les enfants ont fait évoluer leurs réalisations lors de la journée bateaux au plan d'eau du Mas (très belle journée, le temps était de la partie). Un soir nous avons fait voler également les avions sur un terrain proche du Chauffour.

Nous avons aussi été présents au salon de la pêche les 12-13-14 janvier. Certains parents ont amené leurs enfants. Ils ont vu une très belle exposition et naviguer sur un bassin mis à notre disposition.

Avec la semaine de 4 jours la section modélisme a dû changer ses horaires. La salle est ouverte aux jeunes le mardi de 16h30 à 18 h. Comme par le passé la commune se charge d'amener dès la sortie de l'école les enfants au foyer Pierre Foury.

Cette année 6 jeunes se sont inscrits et mis à l'ouvrage dès septembre. Quatre d'entre eux construisent la traditionnelle barge ostréicole, un autre préfère un avion vol libre et le dernier s'est lancé dans la construction d'un avion radio commandé. Les essais se feront comme d'habitude en juin

Henry

Section modélisme ADULTES

L'activité a repris début septembre avec le même effectif.

Nous avons fait une exposition de nos divers modèles à l'occasion de la marche du journal organisée par la municipalité. Nous avons des projets plein la tête. Avion planeur bateau devraient être mis en chantier

Les conditions météo particulièrement favorables cette année nous ont permis de passer de bons après-midi de vol avec nos planeurs et avions

En janvier, nous participerons à une animation navigation en bassin au salon de la pêche à la grande halle d'Auvergne.

Deux expos sont en projet : une à SAINT GERMAIN LEMBRON en février et une à CEYRAT en mars

Nous clôturerons notre saison avec notre journée navigation sur le plan d'eau du MAS le 23 juin 2019 *Gérard*

SECTION INFORMATIQUE

Encore une année durant laquelle la section informatique a bien fonctionné.

La section informatique compte cette année deux nouvelles recrues très motivées par la bonne ambiance qui règne dans notre équipe de choc. Les inscrits de l'année dernière continuent à progresser et sont prêts à réaliser des calendriers, des albums photos, des diaporamas, à travailler sur les photos, la messagerie, l'internet et autres logiciels selon leurs demandes.

Nous assurons à quatre animateurs, les séances du mardi de 16h à 18h et de 18h à 20h pour les 14 inscrits.

Comme toujours, nous testons souvent les pâtisseries et autres gourmandises pour fêter la reprise, les anniversaires ou tout simplement pour le plaisir et la convivialité et nous comptons bien maintenir cet état d'esprit.

Simonne

SECTION THEATRE

Cette année, les représentations de la troupe Quasimodo qui ont eu lieu début avril en soirée et mi-novembre dans l'après-midi ont obtenu encore une fois un vif succès.

Le spectacle, composé de 2 pièces et de 2 sketchs, a diverti un public venu nombreux pour l'applaudir.

Un rendez-vous qui fait chaud au cœur de tous les acteurs bénévoles dont la disponibilité et la créativité se sont de nouveau confirmées cette année.

Pour l'heure, le temps est venu pour la troupe de préparer le prochain spectacle dont la date est fixée au **samedi 27 avril 2019 à 20h30 à la salle des fêtes du Chauffour.**

Nous vous attendons nombreux à cette manifestation qui augure de joyeux moments de détente, de fous rire et de partage, d'autant plus que l'argent récolté à cette occasion participe, via l'Amicale Laïque, au financement des sorties scolaires proposées aux enfants de l'école d'Orbeil !

Un bon moment pour une belle action !!...

La troupe Quasimodo se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année !!

Nathalie

LES SABOTS D'ORBEIL – BOURREE YSSOIRIENNE

Le folklore auvergnat, très vivant dans notre région, représente la fête, une certaine façon de vivre, un comportement qui, malgré la dureté des travaux, la rigueur de notre climat, marquent les grands événements de la vie d'autrefois, bals mariages, fêtes patronales. Pour évoquer ces moments forts, « LES SABOTS D'ORBEIL-BOURREE YSSOIRIENNE » font virevolter danseuses et danseurs au rythme des bourrées, polkas, mazurkas.

Si vous voulez découvrir notre folklore et danser avec nous n'hésitez pas à nous contacter au 06 88 73 61 15 ou sabotbourree@laposte.net

Brigitte COQUELIN

LES JOURS HEUREUX

Activités du 2ème semestre 2018

Après le repos des vacances, les activités ont repris avec le bal musette du 30 septembre avec l'orchestre Michel Fougeroux

Anniversaires : le 15 novembre

Comme tous les deux ans, nous avons fêté les anniversaires des membres du club âgés de 70 et 71 ans, 80, 81, 85, 86 ans, et même cette année 90 ans. Nous avons en effet eu le plaisir d'avoir parmi nous Jean Jacob et Marguerite Hermet qui fêtaient leurs 90 ans !!!

Après un très bon repas offert par les personnes fêtant leurs anniversaires, le club a remis un cadeau à chacun et l'après-midi s'est terminé dans les chants et la bonne humeur.

Sortie-repas du 13 décembre

Les activités 2018 se terminent avec un repas à Brioude, dans le cadre très agréable du restaurant de la Sapinière.

Calendrier 1er semestre 2019

Galette des Rois, Loto, journée repas et diapos, repas grenouilles à Lorlanges, bal musette, sortie en juin, animeront le club jusqu'aux vacances d'été.

Nous vous signalons plus particulièrement :

*** le loto du club** organisé le dimanche **27 janvier** après-midi,

*** le bal musette** avec Guy Loubeyre le dimanche **19 mai** après-midi à partir de 14 h 30,

Nous serons heureux d'accueillir tous ceux d'entre vous qui aiment l'accordéon et la danse,

*** le voyage à Albi** et sa région programmé sur 2 jours en juin.

Si ce voyage vous intéresse, merci de prendre contact avec Guy Letellier : 06 47 80 24 51

RAPPEL : Le club accueille toutes les personnes de plus de 55 ans qui le souhaitent, il suffit d'adhérer, moyennant une cotisation annuelle de 20 €
(contacts : Jeannine : 04 73 89 22 12,
Guy Letellier : 06 47 80 24 51)

Les Jours Heureux : ambiance assurée !

LE NEZ A TA PORTE

LE NEZ à TA PORTE
pour faire entrer le **RIRE**
dans les chambres d'hôpital et
les maisons de retraite

Esperluette et Suspension ont fait leur rentrée sur les chapeaux de roues, sans cartable mais avec des fantaisies plein leur besace !
Peut-être avons-nous croisé certains d'entre vous au cours de la journée du piéton, où nous avons reçu un accueil fort sympathique des marcheurs mais aussi des organisateurs et des nombreux bénévoles. Merci à tous pour ces belles rencontres !
Un moment bien agréable et bien enrichissant pour nous !

Nous multiplions les visites dans divers établissements, pour des instants pleins d'émotions, de magie et de communication « à cœur ouvert » et tout cet amour partagé avec les petits et les grands nous conforte dans notre engagement.

Le mois de Décembre nous a énormément occupés, entre les marchés de Noël, les déambulations dans la ville d'Issoire ou le goûter du secours catholique.
Nous affectionnons particulièrement les Noël des enfants du personnel des Ehpads qui réunissent à la fois les anciens et les petits pour une complicité incroyable et pour le bonheur de tous.

Gaëlle VIVANT,
Présidente de l'Association
de Clowns à l'hôpital
LE NEZ à TA PORTE,
association reconnue d'intérêt général
2 Chemin des Cotères,
63 500 ORBEIL Tél: 06.09.70.20.52
Courriel : esperluette.63@gmail.com
site internet : lenezataporte.fr

LE YOGA DU RIRIE

Le club de rire d'Orbeil a ouvert ses portes et Gaëlle, animatrice de yoga du rire vous propose de vivre un moment de détente, de partage et de convivialité, en riant. Vous avez besoin de libérer votre stress et vos tensions, de renforcer vos idées positives et de remettre du rire dans votre vie, cette activité est faite pour vous !

Atelier tous les 15 jours,
le jeudi, de 18H à 19H30
Salle des fêtes du Chauffour.
Renseignements et inscriptions au 06.09.70.20.52

L'ECOLE INTERNATIONALE DU RIRE
ORBEIL
CLUB DE RIRE

PREMIÈRE SÉANCE DÉCOUVERTE GRATUITE et sans engagement

PERTHUS PETIT NICE

Amis(es) lecteurs et lectrices, bonjour.
Après avoir débuté l'année 2018 par notre assemblée générale suivi de la dégustation de la galette des Rois, nous avions prévu de nous retrouver pour la fête des voisins et la « reboule ».
Malheureusement, la vie en a décidé autrement. Plusieurs d'entre nous ont été cruellement touchés par le décès d'un proche. Aussi, par respect et solidarité nous avons décidé d'annuler ces festivités.
Pour garder contact, nous nous sommes tout de même retrouvés le dimanche 21 septembre à midi en toute simplicité.
Nous terminons donc cette année en demie teinte et espérons des jours meilleurs en 2019.
Bonne fin d'année à toutes et tous.

La présidente, Josiane VIELLLE

BRICOLES ET FARIBOLES

Nous venons de participer au Téléthon à Orbeil, nous avions des petits sapins recyclés dans de vieux livres mais ce qui a surtout plu ce sont les petits photophores en papier avec bougie led. Cette vente a rapporté 70 euros pour le Téléthon.
La prochaine expo-vente se fera certainement au mois de novembre 2019. Nous en parlerons avec plus de détails dans les prochaines parutions.
En attendant, toute l'équipe de Bricoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Les membres du bureau

Des nouvelles associations très Nature à Orbeil

Avez-vous remarqué ? Depuis le 1er novembre 2017, vous avez de nouveaux voisins. 5 associations Nature ont installé leurs bureaux à Orbeil dans la **Maison de la Nature Auvergnate (MNA)** : **Chauve-Souris Auvergne**, **Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA)**, **Observatoire des Reptiles d'Auvergne (ORA)** et le fonds de dotation **La Passerelle Conservation**.
Le **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne),** dont le siège est à Riom, bénéficie également d'un pied à terre dans ce nouvel espace associatif. Cela leur permet de réunir ponctuellement leurs salariés des antennes du Puy-de-Dôme, du Cantal et de Haute-Loire.

Chauve-Souris Auvergne, le **GMA** et l'**ORA** ont pour principales préoccupations l'étude et la conservation des espèces dont ils sont spécialistes ainsi que de les faire connaître. Chaque année, une centaine d'adhérents soutiennent **Chauve-Souris Auvergne**. Trois salariés sont en charge de coordonner les actions de terrain tels que des comptages, des suivis scientifiques, ou encore pour témoigner de leur expérience sur des stands !
Le **GMA** réalise des études et des suivis de mammifères en associant pièges photos, recherche de traces et indices de présence. Il propose à ses adhérents des sorties terrain pour apprendre à détecter ces indices et mieux connaître les mammifères.
L'**ORA**, est constitué de naturalistes bénévoles qui ont pour vocation de rassembler et former un maximum de personnes à l'herpétologie, science qui étudie les reptiles, afin d'améliorer les connaissances sur le territoire auvergnat. Ils œuvrent également à la sensibilisation auprès du public afin de faire mieux connaître les reptiles, des animaux souvent craints et victimes de préjugés.
Ces 3 associations, organisent régulièrement des conférences ainsi que des animations scolaires et grand public. Vous pouvez les retrouver sur leurs stands lors de nombreux événements.
La Passerelle Conservation est un Fonds de Dotation qui a pour but de mettre en place des actions concrètes de protection de la nature et soutenir des projets de conservation de biodiversité en France et dans le monde. Elle a deux axes d'action, la protection des espèces menacées et de leur habitat ainsi que la sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement.
Le **CEN Auvergne** intervient sur la préservation des paysages et de la biodiversité en gérant un réseau de 212 sites (1533 hectares). Son action repose sur la maîtrise foncière et d'usage des sites naturels : elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Le CEN Auvergne est également soutenu par son réseau d'adhérents et de bénévoles : près de 300 personnes qui s'impliquent au quotidien pour préserver la nature !

Ces 5 associations se sont par deux fois réunies en 2018 pour participer à la vie du village lors de la **Fête de l'école** et des **Balades du Journal,** organisée par le groupe Centre France. Ces manifestations ont permis à la fois de passer un moment agréable avec petits et grands, et de transmettre des connaissances sur chacun des groupes d'êtres vivants que les associations suivent.

Pour en savoir plus :

- www.chauve-souris-auvergne.fr - www.facebook.com/ChauveSourisAuvergne
- www.mammiferes.org - www.facebook.com/GroupeMammalogiqueAuvergne
- observatoirereptilesauvergne.wordpress.com - www.facebook.com/groups/reptiles.auvergne
- lapasserelleconservation.fr - www.facebook.com/LaPasserelleConservation
- www.cen-auvergne.fr - www.facebook.com/CENAuvergne

LES EVENEMENTS ECOULES

LES 1 ET 2 SEPTEMBRE :
FETE PATRONALE

L'association des jeunes a organisé la fête patronale.
Tout le monde y a trouvé son compte : Feux d'artifice, bal, jeux.
Une bonne ambiance qui a permis à tous de se retrouver, de danser et de s'amuser.

LE 14 OCTOBRE :
BALADE DU JOURNAL LA MONTAGNE

C'est avec une grande fierté que la commune a reçu les 1400 randonneurs de la balade du journal la Montagne. Les marcheurs ont pu découvrir des panoramas à 360° et des vues imprenables sur le massif du Sancy et sur le Livradois-Forez. Ils ont profité des derniers rayons du soleil d'automne et pris un bon bol d'air avec le vent qui les a parfois ralentis mais parfois aussi poussés lors de leurs pérégrinations à travers les coteaux de la commune.
Au cours de leur trajet, ils ont pu se restaurer aux points de ravitaillement du domaine de Vort et de Naves. A Vort, ils ont découvert le jardin des senteurs ainsi que les espièglerie des clowns Esperluette et Suspension.

A leur arrivée à la salle des fêtes, ils ont également pu découvrir la diversité des associations qui animent la commune à travers une exposition de peintures des artistes amateurs, une exposition des maquettes de la section modélisme de l'Amicale Laïque, une exposition des associations de la maison de la Nature.
A l'issue de cette randonnée, un repas a été servi aux 130 bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cet évènement.
Cela a été l'occasion de resserrer les liens pour une noble cause : la notoriété de notre commune.

LE 8 DECEMBRE : TELETHON

Comme tous les ans, nos associations se sont mobilisées, malgré la morosité ambiante afin de récolter des fonds pour la recherche médicale.
Merci aux bénévoles pour leur disponibilité et un grand merci aux donateurs pour leur générosité.
Randonnée, vente d'objets, de gâteaux, animations et repas (tripes ou bœuf bourguignon) nous ont permis de récolter la somme de 800 € qui sera reversée à l'AFM TELETHON.

LES 20 ET 21 OCTOBRE :
EXPOSITION DE MOTOS ANCIENNES

Les Vieux Bols Arvernes ont investi la salle des fêtes sur le thème de l'arbre à cames. Une trentaine de motos remarquables ont fait la joie des amateurs. Sur la scène, une belle exposition évoquait la première guerre mondiale avec des motos d'époque.

Dimanche 14 octobre 2018 : 1400 marcheurs à Orbeil pour la balade du journal la Montagne

Ateliers d'Herboristerie

au Domaine de Vort (Orbeil - 63)

Mardi 13 novembre 2018

Huiles de santé et de beauté

Réaliser ses macérats huileux à base de plantes

Plantain, millepertuis, pâquerette,... vous découvrirez les plantes à faire macérer et leurs vertus médicinales et cosmétiques. Vous réaliserez un macérât huileux en fonction des plantes à notre disposition et des propriétés recherchées pour faire face aux petits maux du quotidien (coups, brûlures, eczéma...)

Mardi 12 mars 2019

Alcoolatures et teintures

Pour découvrir les extraits hydro-alcooliques

Vous découvrirez les différentes recettes et techniques pour réaliser vos extraits hydro-alcooliques : alcoolature, teinture...
Puis nous passerons à la pratique et vous réaliserez une alcoolature simple ou composée en fonction des plantes à notre disposition.

Mardi 11 décembre 2018

Crème hydratante sur mesure

Créer une crème personnalisée et naturelle

Vous apprendrez les bases de la cosmétique maison et serez accompagné dans la réalisation d'une crème sur mesure avec des ingrédients simples et de qualité. Par exemple, vous pourrez confectionnez une crème anti-âge au ciste, noyau d'abricot et carotte sauvage ou une crème pour les peaux mixtes au jojoba, géranium et palmarosa...

Mardi 9 avril 2019

Macérats glycérinés

Pour découvrir la gemmothérapie !

Nous verrons ensemble en quoi consiste la gemmothérapie et passerons en revue quelques bourgeons de base.
Puis nous réaliserons des macérats glycérinés en fonction de vos besoins et des bourgeons du moment.

Mardi 15 janvier 2019

Baumes médicinaux

Découvrez comment réaliser vos baumes

A partir de plantes et d'ingrédients simples (huiles, cires...), vous apprendrez à formuler des baumes adaptés à vos besoins.
Vous pourrez confectionnez un baume nourrissant, circulatoire, anti-inflammatoire, apaisant ou anti-infectieux...

Mardi 14 mai 2019

Vin de plantes

Champagne de sureau, vin de noix, de pissenlit...

Vins médicinaux ou juste pour le plaisir, lors de cet atelier, vous découvrirez des recettes traditionnelles et modernes pour réaliser des vins de plantes par macération ainsi que par fermentation.
Nous finirons l'atelier par un apéro-dégustation !

Mardi 12 février 2019

Sirop pectoral

Pour faire face aux petits maux de l'hiver

Vous apprendrez tous nos secrets pour réaliser vos sirops à base de plantes de qualité thérapeutique.
Nous aborderons quelques plantes médicinales pour nous accompagner dans l'hiver (toux, bronchites, rhume...).
Puis nous fabriquerons ensemble un sirop.

Juin 2019

Cueillette et cuisine sauvage

Découvrez les plantes sauvages comestibles !

Vous apprendrez à reconnaître les plantes et à les différencier des espèces potentiellement toxiques.
Nous parlerons de leurs vertus nutritionnelles, gustatives et médicinales. Nous confectionnerons ensemble une dégustation à base de notre cueillette. Place à la dégustation de plats nutritifs et originaux !

Renseignements et inscriptions

Association Les Herbes sauvages
07 69 20 99 67 - contact@herbes-sauvages.net

www.herbes-sauvages.net

CALENDRIER DES FESTIVITES
DU 1er SEMESTRE 2019

	Festivité	Lieu	Organisateur
JANVIER			
Dimanche 6 janvier	Journée des anciens et amicalistes	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Vendredi 11 janvier à 19h00	Vœux du Maire	Salle des fêtes	Conseil Municipal
Dimanche 27 janvier après-midi	Loto	Salle des fêtes	Jours Heureux
FEVRIER			
MARS			
AVRIL			
Samedi 27 avril à 20h30	Théâtre de Quasimodo	Salle des fêtes	Amicale Laïque
MAI			
Dimanche 19 mai à 14h30	Bal musette Avec Guy Loubeyre	Salle des fêtes	Jours Heureux
Date à Préciser	Vide-grenier	Rues d'Orbeil	Orbeil Animation
JUIN			
Dimanche 23 juin	Sortie bateaux	Plan d'eau du Mas à Issoire	Amicale Laïque